

CHAMPIONNATS DE FRANCE FFSA

KF3 – KF2 – KZ2

GRANDS PRIX OPEN (GPO) 2010

Préambule

La FFSA organise les Championnats de France KF3 – KF2 et KZ2 composés de 10 épreuves réparties sur 5 Meetings.

ARTICLE 1. ORGANISATION

1.1 Ces Championnats se composent d'une série de 10 épreuves dénommées **CHAMPIONNATS DE France FFSA – GPO**. Ces 10 épreuves se dérouleront sur 5 weekends, soit par Meeting : une épreuve le samedi, une épreuve le dimanche.

Tous les points non prévus au présent règlement relèvent du Code Sportif International, des règlements sportifs et techniques FFSA.

1.2. Les « Championnats de France FFSA - GPO » se dérouleront selon le calendrier ci-dessous :

| | | |
|------------------------------------|-----------------|----------------|
| 29 et 30 mai | Varennes (03) | ASK VARENNES |
| 19 et 20 juin | Angerville (91) | ASK ANGERVILLE |
| 31 juillet et 1 ^{er} août | Lyon (69) | ASK LYON |
| 25 et 26 septembre | Ostricourt (59) | ASK METROPOLE |
| 30 et 31 octobre | Laval (53) | ASK LAVAL |

La FFSA se réserve le droit de modifier ce calendrier.

1.3. HORAIRES

1.3.1. Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés et seront envoyés par l'opérateur aux pilotes inscrits, aux organisateurs et aux officiels des épreuves. Sauf cas de force majeure, ils ne subiront aucune modification.

1.3.2. Le contrôle administratif sera effectué le jeudi de 14h00 à 19h00 et le vendredi de 07h30 à 09h00.

1.3.3. L'installation dans le paddock s'effectuera le jeudi de 09h00 à 19h00 et le vendredi de 07h30 à 10h00.

1.3.4. Le Meeting débutera officiellement le vendredi à 08h00 avec les essais libres officiels. Les pilotes auront la possibilité de s'entraîner la veille **soit le jeudi après-midi (droit de piste à régler)**. Aucun roulage, même avec un kart de location, ne sera autorisé sur le circuit à partir du samedi précédant le Meeting.

Le dispositif de secours sera présent à partir du vendredi matin.

1.4. VERIFICATIONS

La distribution de l'essence, la préparation du mélange et le remplissage des réservoirs auront lieu le vendredi selon un horaire défini par l'opérateur.

Le détail de ces vérifications sera fourni dans le document « Infos-Pilotes » (voir 1.5.) envoyé aux pilotes avant chaque Meeting.

1.5. INFOS-PILOTES

Avant chaque Meeting, l'opérateur adressera aux pilotes un document intitulé « Infos-Pilotes ». Ce document a un caractère officiel et pourra préciser et/ou modifier, entre autre mais non exclusivement, le présent règlement. Dans tous les cas, les pilotes inscrits au Meeting concerné s'engagent à se conformer aux directives précisées dans l'Infos-Pilotes.

ARTICLE 3. CONCURRENTS ET PILOTES

3.1. LICENCES

Les Championnats de France seront ouverts à tout pilote détenteur d'une licence internationale de Karting "Pilote concurrent conducteur A, B ou C" en cours de validité dans sa catégorie en fonction de la réglementation, délivrée par la FFSA et aux pilotes étrangers détenteurs d'une licence internationale délivrée par une ASN étrangère.

3.2. PILOTES ADMIS

3.2.1. Un maximum de 72 pilotes en catégorie KF3, KF2 et KZ2 sera admis dans chacune des épreuves. La FFSA se réserve la possibilité de modifier le nombre.

3.2.2. Les pilotes inscrits pour la totalité du Championnat seront retenus en priorité, selon l'ordre d'arrivée des inscriptions à l'opérateur et dans la limite des places disponibles.
Les engagements pour un seul Meeting (deux épreuves) seront retenus selon l'ordre d'arrivée des inscriptions à l'opérateur et dans la limite des places disponibles.

3.2.3. « La licence C-Junior est exclusivement réservée à la catégorie KF3, pour les pilotes d'un âge compris entre 13 ans et 15 ans (âges atteints dans l'année). Les pilotes gradés CIK/FIA ne peuvent s'engager dans cette catégorie. »

3.2.4. La catégorie KF2 (titulaire d'une licence internationale B ou C) est réservée aux pilotes âgés de 15 ans et plus (âge atteint dans l'année). Les pilotes gradés CIK/FIA ne peuvent pas s'engager dans cette catégorie.

3.2.5. La catégorie KZ2 (titulaire d'une licence internationale A, B ou C) est réservée aux pilotes âgés de 15 ans et plus (âge atteint dans l'année). Les pilotes gradés CIK/FIA peuvent s'engager dans cette catégorie.

3.3. INSCRIPTIONS AU CHAMPIONNAT

3.3.1. Tout pilote désirant participer au Championnat de France devra remplir et/ou envoyer à l'opérateur son inscription selon le modèle établi par la FFSA. L'inscription pourra s'effectuer directement par internet et/ou par courrier. Dans tous les cas, l'inscription doit être reçue par l'opérateur au minimum 21 jours avant la date de la première épreuve du Championnat 2010

L'inscription devra obligatoirement être accompagnée de son règlement (par courrier : chèque à l'ordre de la « FFSA » ; par internet : directement par Carte Bancaire sécurisée). L'inscription pour l'engagement à l'intégralité du Championnat de France 2010, soit les 10 épreuves, est fixée à la somme de 1 650 €.

3.3.2. L'inscription comprend notamment les frais de dossier, droits de piste du vendredi, les 5 laissez passer et emplacement paddock pour chacune des épreuves du Championnat.
Seuls l'aire de stationnement, le droit de piste de la journée du jeudi et la location du transpondeur pourront être facturés en supplément par l'organisateur.

3.3.3. En cas de non-participation du pilote à l'une des épreuves, il ne pourra prétendre à aucun remboursement (sauf cas de force majeure). Aucun pilote ne pourra être engagé ou remplacé sur place.

3.4. ENGAGEMENT A UN UNIQUE MEETING (DEUX EPREUVES)

- 3.4.1. Tout pilote désirant participer à un seul Meeting, soit 2 épreuves, du Championnat de France devra remplir et/ou envoyer à l'opérateur son inscription selon le modèle établi par la FFSA. L'inscription pourra s'effectuer directement par internet et/ou par courrier. Dans tous les cas, l'inscription doit être reçue par l'opérateur au minimum 21 jours avant la date du Meeting concerné. L'inscription devra obligatoirement être accompagnée de son règlement (par courrier : chèque à l'ordre de la « FFSA » ; par internet : directement par Carte Bancaire sécurisée). L'inscription pour l'engagement à un unique Meeting du Championnat de France 2010, soit 2 épreuves, est fixée à la somme de 420 €.
- 3.4.2. Le montant de l'inscription comprend notamment les frais de dossier, droits de piste du vendredi, les 5 laissez passer et emplacement paddock pour l'épreuve concernée. Seuls l'aire de stationnement, le droit de piste de la journée du jeudi et la location du transpondeur pourront être facturés en supplément par l'organisateur.

3.5. CHANGEMENT DE CATEGORIE

Tout pilote engagé à l'ensemble du Championnat KF3, KF2 et KZ2 ou à l'épreuve, ne pourra changer de catégorie qu'une seule fois sur l'ensemble du Championnat.

ARTICLE 4. MATERIEL ET EQUIPEMENTS

4.1. MATERIEL ADMIS

- 4.1.1. Définition du règlement technique de la catégorie correspondante.
- 4.1.2. Conformément à la réglementation CIK dans la catégorie KZ2, chaque pilote pourra disposer de deux châssis (de même marque) et de deux moteurs (de même marque). L'échange de moteurs, de châssis, et des pneus est interdit entre les différents pilotes. Le choix du châssis est laissé à l'appréciation du pilote. Cependant, en cas de conditions climatiques changeantes, chacun des deux châssis devra être prêt à l'emploi et monté dans deux configurations différentes, l'un de type « sec » et l'autre de type « pluie ». Les deux châssis devront être introduits en parc d'assistance « départ ». Aucun délai supplémentaire ne sera alloué à un pilote n'ayant pas respecté cette consigne. Seul le châssis sélectionné par le pilote pourra être amené en pré-grille ou en grille et ce choix sera définitif.
- 4.1.3. Conformément à la réglementation CIK dans les catégories KF2 et KF3, chaque pilote pourra disposer de deux châssis (de même marque) et deux moteurs (de même marque). L'échange de moteurs, de châssis, et des pneus est interdit entre les différents pilotes. Aucun changement du châssis, du moteur ou de l'ensemble du châssis/moteur ne pourra être effectué pendant la procédure de départ ni entre le départ et l'arrivée des essais chronométrés, des demi-finales ou pré-finales et finales.
- 4.1.4. Les pilotes s'engageant pour l'ensemble du Championnat devront être propriétaires de leur transpondeur. Les pilotes inscrits à l'épreuve pourront louer leur transpondeur sur place.

4.2. CARBURANT - PNEUMATIQUES – NUMEROS DE COURSE

4.2.1. Carburant

- 4.2.1.1. Le mélange utilisé lors des essais libres et des warm-up du samedi et du dimanche matin est fourni directement par le pilote. Obligation d'utiliser un 2^{ème} réservoir pour le warm-up.
- 4.2.1.2. Le mélange essence-huile, utilisé pour la compétition (essais chronométrés officiels, phases finales) ne doit jamais quitter le parc d'assistance (parc fermé).
- 4.2.1.3. Le mélange, le remplissage et le stockage des réservoirs seront effectués exclusivement dans le parc d'assistance (parc fermé). Le mélange devra être préparé en une seule fois. Les réservoirs doivent être démontables rapidement pour pouvoir être stockés dans un local prévu à cet effet.
- 4.2.1.4. La fourniture et la distribution de l'essence se feront uniquement en parc d'assistance (parc fermé), en échange de "bons d'essence", préalablement achetés sur place ou sur internet par le pilote ou le concurrent. La fourniture de l'huile sera à la charge du pilote (ou du concurrent). Seuls les bidons neufs scellés d'origine suivant la liste des lubrifiants agréés par la CIK/FIA pourront pénétrer dans le parc fermé assistance prévu à cet effet.

4.2.2. Pneumatiques

4.2.2.1. Pour les catégories KF3, KF2 et KZ2, chaque pilote disposera au maximum :

- Pour la journée de vendredi : de 8 pneus « slick » (4 avant et 4 arrière) en gestion libre mais sous contrôle de l'organisateur. Pas de quota et de contrôle de l'organisateur pour les pneus « pluie ».
- Pour la journée de samedi : de 4 pneus « slick » (2 avant et 2 arrière)
- Pour la journée de dimanche : de 4 pneus « slick » (2 avant et 2 arrière)
- Pour les deux journées, soit samedi et dimanche : de 6 pneus « pluie » (3 avant et 3 arrière) en gestion libre.

Pneus de secours uniquement en cas de crevaison : 2 pneus de secours (un « avant » et un « arrière ») maximum seront autorisés par Meeting et par pilote. Ils seront pris parmi les pneus utilisés lors des essais du vendredi.

4.2.2.2. Catégorie KF3 : Bridgestone YKC « slick » et YKP « pluie »
Catégories KF2 et KZ2 : Bridgestone YKB « slick » et YKP « pluie »

Tous les pilotes ont l'obligation de rouler avec les seuls pneumatiques référencés ci-avant pendant le Meeting.

4.2.2.3 **Quatre pneus de course (2 avant, 2 arrière) seront fournis gratuitement à chaque pilote. Le second train de course sera acheté sur place auprès du manufacturier partenaire.** Les pneumatiques « slick » seront tirés au sort, marqués et montés en parc d'assistance (parc fermé) avant l'épreuve. En fonction des conditions climatiques, le pilote pourra décider d'acheter le type (slick ou pluie) et le nombre de pneumatiques qu'il souhaite utiliser pour le meeting, et ce dans les limites précisées dans l'article 4.2.2.1. Ce choix sera définitif dès la fin de la vente des bons de pneumatiques. Aucun pneumatique ne pourra être acheté ou échangé passée l'heure de fermeture de la vente des bons de pneumatiques.

4.2.2.4. Les trains de pneus pluie complets (3 avant et 3 arrière) non utilisés et non montés sur jantes pourront être conservés par le manufacturier et transportés sur la manifestation suivante.

4.3. NUMEROS DE COURSE

4.3.1. La FFSA attribuera, à chaque pilote, un numéro de course valable pour l'année en cours. Ces numéros seront apposés sur un fond spécifique à chaque catégorie : Bleu (KF3), Vert (KF2), Rouge (KZ2).

4.3.2. Les plaques-numéros seront fournies par la FFSA et incluront la publicité de la FFSA. Elles devront être placées selon le plan d'identification de la FFSA et ne devront subir aucune modification. Huit plaques maximum seront fournies par Meeting pour les pilotes des catégories KF3, KF2 et KZ2.

4.3.3. Le nom du pilote en lettres noires adhésives sur fond blanc ainsi que le drapeau de sa nationalité devront figurer à l'avant des caissons latéraux selon le schéma indiqué par la FFSA.

4.3.4. A partir de la deuxième épreuve, la FFSA pourra attribuer aux pilotes en tête de leurs classements provisoires spécifiques un fond de plaque particulier ou tout autre signe distinctif qu'ils auront l'obligation d'apposer sur leurs karts et/ou combinaison.

ARTICLE 5. PUBLICITE

Les pilotes participant aux Championnats de France devront obligatoirement être identifiés conformément au plan d'identification, défini par la FFSA. Les pilotes auront la possibilité d'apposer d'autres publicités.

En aucun cas, l'identification des karts définie par la FFSA ne pourra être modifiée par les pilotes. En cas de non-respect du plan d'identification, tout pilote se verra infliger une amende de 500 €.

ARTICLE 7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

7.1. **ESSAIS**

7.1.1. Les essais libres officiels se dérouleront le vendredi entre 08h00 et 19h00.

7.1.2. Les séances du warm-up se dérouleront le samedi matin et le dimanche matin.

7.1.3. La présence du transpondeur (en état de marche et sous la responsabilité du pilote) est obligatoire dès la première séance des essais officiels. Toute absence ou non fonctionnement du transpondeur entraînera l'arrêt immédiat du pilote.

7.2. **BRIEFING**

La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence. Tout manquement à cette obligation pourra être sanctionné par le Collège des Commissaires Sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents lors de chaque épreuve.

7.3. **COURSE**

7.3.1. **Essais chronométrés**

Les essais chronométrés et sonométriques se dérouleront le samedi et dimanche matin par catégorie sur une séance de 10 minutes par groupes de 45 pilotes maximum. Ce nombre est susceptible de changer en fonction de la longueur de la piste, conformément aux règles techniques et de sécurité en l'application du décret 2006-554 du 16 mai 2006.

Lors de la première épreuve, les groupes chronométrés seront définis par tirage au sort. Pour les épreuves suivantes, les groupes chronos seront définis en fonction du classement provisoire du Championnat.

7.3.2. **Phases finales**

Si le nombre de pilotes est inférieur ou égal à 36 :

A l'issue des séances d'essais chronométrés du samedi matin, les pilotes disputeront le samedi après-midi :

- Une pré-finale de 20km par temps sec et 17km par temps de pluie. Les positions sur la grille de départ seront définies par le classement à l'issue des essais chronométrés.
- Une finale de 25km par temps sec et 20km par temps de pluie. Les positions sur la grille de départ seront définies par le classement de la pré-finale.

Si le nombre de pilotes est supérieur à 36 :

A l'issue des séances d'essais chronométrés du samedi matin, les pilotes disputeront le samedi après-midi :

- Deux demi-finales de 20km par temps sec et 17km par temps de pluie. Les positions sur la grille de départ de chacune des 2 demi-finales seront définies par le classement à l'issue des essais chronométrés :

Demi-finale 1

1^{er} des essais chrono
3^{ème} des essais chronos
5^{ème} des essais chronos

Demi-finale 2

2^{ème} des essais chronos
4^{ème} des essais chronos
...

- A l'issue des deux demi-finales, 30 pilotes seront directement qualifiés pour la finale. Les 24 pilotes suivants non qualifiés à l'issue des deux demi-finales participeront alors au « Joker Tour » qui sera jugé uniquement au chronomètre (meilleur tour) et sur 8 minutes. Les 6 premiers du « Joker Tour » intégreront à leur tour la finale dans l'ordre de leur classement du « Joker Tour ».
- Une finale de 25km par temps sec et 20km par temps de pluie. Les 15 premiers pilotes de chacune des demi-finales et les 6 premiers pilotes classés au « Joker Tour » sont qualifiés pour la finale. Les positions sur la grille de départ seront définies de la façon suivante à l'issue des 2 demi-finales :

Finale

1^{ère} ligne
2^{ème} ligne
3^{ème} ligne
4^{ème} ligne

Pôle position :

1^{er} de la demi-finale 1
2^{ème} de la demi-finale 1
3^{ème} de la demi-finale 1
4^{ème} de la demi-finale 1

1^{er} de la demi-finale 2
2^{ème} de la demi-finale 2
3^{ème} de la demi-finale 2
4^{ème} de la demi-finale 2

Les 3 dernières lignes sont occupées par les 6 pilotes qualifiés au « Joker Tour » dans l'ordre du classement du « Joker Tour ».

Le schéma sportif du samedi est reproduit à l'identique le dimanche

7.3.3. Consolante

Dans le cas où les horaires du Meeting le permettraient, les pilotes non qualifiés pour la finale pourront se voir proposer la possibilité de disputer une "Coupe de la Ville" ou "Coupe de la CRK" qui sera organisée si un minimum de 12 pilotes y participe. Cette Coupe se déroulera sur une seule course de 15 km par temps sec et de 12 km par temps de pluie. La grille de départ de la "Coupe de la Ville" ou "Coupe de la CRK" sera établie selon le classement à l'issue des 2 demi-finales moins les 6 pilotes qualifiés au « Joker Tour ».

7.3.4. Course par temps de pluie déclarée par la Direction de Course.

Le choix des pneumatiques est laissé à l'appréciation des pilotes, la Direction de Course se réservant le droit de recourir au drapeau noir si elle juge un pilote mal équipé en pneumatiques, trop lent et/ou dangereux pour les autres concurrents.

ARTICLE 9. CLASSEMENTS « PILOTES & CONSTRUCTEURS »

9.1. ATTRIBUTION DES POINTS POUR LES PILOTES

Les 50 premiers de chaque épreuve se verront attribuer des points selon l'ordre d'arrivée de la finale, puis des demi-finales pour les non-qualifiés à la finale. En cas d'égalité (même place à la demi-finale), ce sont les essais chronométrés qui détermineront ensuite le classement (le meilleur tour, puis éventuellement le second meilleur tour, etc.) des pilotes non finalistes.

Sur chacune des épreuves, le classement donnera lieu à l'attribution des points suivants :

| | | | |
|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|
| 100 points au 1 ^{er} | 47 points au 14 ^{ème} | 24 points au 27 ^{ème} | 12 points au 39 ^{ème} |
| 85 points au 2 ^{ème} | 45 points au 15 ^{ème} | 23 points au 28 ^{ème} | 11 points au 40 ^{ème} |
| 75 points au 3 ^{ème} | 43 points au 16 ^{ème} | 22 points au 29 ^{ème} | 10 points au 41 ^{ème} |
| 70 points au 4 ^{ème} | 41 points au 17 ^{ème} | 21 points au 30 ^{ème} | 9 points au 42 ^{ème} |
| 65 points au 5 ^{ème} | 39 points au 18 ^{ème} | 20 points au 31 ^{ème} | 8 points au 43 ^{ème} |
| 63 points au 6 ^{ème} | 37 points au 19 ^{ème} | 19 points au 32 ^{ème} | 7 points au 44 ^{ème} |
| 61 points au 7 ^{ème} | 35 points au 20 ^{ème} | 18 points au 33 ^{ème} | 6 points au 45 ^{ème} |
| 59 points au 8 ^{ème} | 33 points au 21 ^{ème} | 17 points au 34 ^{ème} | 5 points au 46 ^{ème} |
| 57 points au 9 ^{ème} | 31 points au 22 ^{ème} | 16 points au 35 ^{ème} | 4 points au 47 ^{ème} |
| 55 points au 10 ^{ème} | 29 points au 23 ^{ème} | 15 points au 36 ^{ème} | 3 points au 48 ^{ème} |
| 53 points au 11 ^{ème} | 27 points au 24 ^{ème} | 14 points au 37 ^{ème} | 2 points au 49 ^{ème} |
| 51 points au 12 ^{ème} | 26 points au 25 ^{ème} | 13 points au 38 ^{ème} | 1 point au 50 ^{ème} |
| 49 points au 13 ^{ème} | 25 points au 26 ^{ème} | | |

Sur chacune des épreuves, le classement de chaque Demi-finale donnera lieu à l'attribution des points suivants :

| | | | |
|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| 25 points au 1 ^{er} | 13 points au 5 ^{ème} | 7 points au 9 ^{ème} | 3 points au 13 ^{ème} |
| 20 points au 2 ^{ème} | 11 points au 6 ^{ème} | 6 points au 10 ^{ème} | 2 points au 14 ^{ème} |
| 17 points au 3 ^{ème} | 9 points au 7 ^{ème} | 5 points au 11 ^{ème} | 1 point au 15 ^{ème} |
| 15 points au 4 ^{ème} | 8 points au 8 ^{ème} | 4 points au 12 ^{ème} | |

Sur chacune des épreuves, et pour chaque groupe, le classement des essais chronométrés donnera lieu à l'attribution des points suivants :

| | | | |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 10 points au 1 ^{er} | 7 points au 4 ^{ème} | 4 points au 7 ^{ème} | 1 point au 10 ^{ème} |
| 9 points au 2 ^{ème} | 6 points au 5 ^{ème} | 3 points au 8 ^{ème} | |
| 8 points au 3 ^{ème} | 5 points au 6 ^{ème} | 2 points au 9 ^{ème} | |

Les pilotes ayant réalisé le meilleur tour chronométré lors de la finale du samedi et la finale du dimanche se verront attribuer 5 points supplémentaires.

Pour chaque épreuve, sera déclaré Vainqueur le pilote ayant remporté la finale, le second la seconde place et ainsi de suite...

9.2. ATTRIBUTION DES POINTS POUR LES CONSTRUCTEURS

Dans chacune des catégories KF2, KF3 et KZ2, il sera décerné un titre de « Champion de France des Constructeurs Châssis ».

Sur chacune des épreuves, les constructeurs cumuleront, sur le barème ci-après, les points de leurs deux meilleurs pilotes au classement général, indépendamment du classement individuel des pilotes.

| | | | |
|-------------------------------|--------------------------------|--------------------------------|-------------------------------|
| 50 points au 1 ^{er} | 22 points au 6 ^{ème} | 12 points au 11 ^{ème} | 5 points au 16 ^{ème} |
| 40 points au 2 ^{ème} | 20 points au 7 ^{ème} | 10 points au 12 ^{ème} | 4 points au 17 ^{ème} |
| 35 points au 3 ^{ème} | 18 points au 8 ^{ème} | 8 points au 13 ^{ème} | 3 points au 18 ^{ème} |
| 27 points au 4 ^{ème} | 16 points au 9 ^{ème} | 7 points au 14 ^{ème} | 2 points au 19 ^{ème} |
| 24 points au 5 ^{ème} | 14 points au 10 ^{ème} | 6 points au 15 ^{ème} | 1 point au 20 ^{ème} |

Exemple de Classement d'une épreuve :

1^{er} : Pilote Châssis « X » : 50 points
2^{ème} : Pilote Châssis « Y » : 40 points
3^{ème} : Pilote Châssis « Z » : 35 points
4^{ème} : Pilote Châssis « X » : 27 points
5^{ème} : Pilote Châssis « X » : « pas de point » (3^{ème} pilote de la marque « X »)
6^{ème} : Pilote Châssis « W » : 24 points
Etc.

9.3. **CLASSEMENT GENERAL FINAL « PILOTE »**

Chaque pilote totalisera les points obtenus lors de chaque épreuve.

Le classement final du Championnat de France sera établi en additionnant, pour chaque pilote, la totalité des résultats moins deux. Une exclusion lors d'une épreuve entraînera l'annulation de tous les points du pilote pour l'épreuve concernée. Un résultat nul consécutif à une exclusion ne pourra être décompté.

En cas d'ex aequo, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé, où s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale du dimanche de la dernière épreuve les départagera.

9.4 **CLASSEMENT GENERAL FINAL « CONSTRUCTEUR »**

Chaque constructeur totalisera les points obtenus lors de chaque épreuve.

Le classement final du Championnat de France sera établi en additionnant la totalité des résultats.

En cas d'ex aequo, le plus grand nombre de premières places sera pris en considération, puis de secondes places, de troisièmes places et ainsi de suite. Si le vainqueur ne peut toujours pas être déterminé, où s'il subsiste encore des ex aequo, le classement de la finale du dimanche de la dernière épreuve les départagera.

9.5. **CRITERES DE SELECTION POUR LE CHAMPIONNAT D'EUROPE KF3 / KF2**

Tous les pilotes qui souhaitent participer à la qualification Ouest du Championnat d'Europe, doivent être titulaires d'une licence française en cours de validité :

- Catégorie KF3 : Licence internationale degré C Junior,
- Catégorie KF2 : Licence internationale de degré B.

Le nombre d'engagés sera limité à 50 pilotes maximum par catégorie.

Les formulaires d'engagement devront être adressés à la CIK pour le 19 mars 2010 au plus tard.

ARTICLE 10. DOTATION & PODIUM

10.1 **DOTATION CHAMPIONNAT**

La FFSA assurera la remise d'une dotation à l'issue des 10 épreuves des Championnats de France FFSA Grands Prix Open.

Les trois premiers de chaque Championnat de France seront invités à la remise des prix de la FFSA.

10.2 **PROTOCOLE PODIUM**

A l'issue de chaque finale et après avoir répondu au contrôle du poids, les trois premiers pilotes classés seront sous la responsabilité de l'opérateur.

Pendant toute la durée du protocole, les pilotes devront uniquement porter leur combinaison de course fermée avec la casquette du manufacturier fournisseur de la catégorie. Ils se rendront au véhicule destiné à la parade des pilotes, afin d'effectuer un tour d'honneur.

A la suite du tour d'honneur, les pilotes se rendront au podium afin de procéder à la cérémonie.

A l'issue de la cérémonie de podium, les vainqueurs de la finale de chaque catégorie seront à la disposition de la presse pour répondre aux différentes interviews lors d'une conférence de presse qui se déroulera dans un lieu défini par la FFSA.

Tout pilote ne respectant pas l'intégralité des mesures citées ci-dessus se verra retirer la totalité de ses points pour l'épreuve concernée.